

RENÉ ROY

Membre de l'Institut de France

### CROISSANCE ET PROGRAMMES D'EXPANSION

Un des traits marquants de l'économie contemporaine est sans aucun doute constitué par les phénomènes de croissance qui s'observent dans les pays régis par des conceptions doctrinales très diverses et parfois opposées. Cet aspect de l'évolution économique ne se limite pas aux nations, parvenues à un niveau de développement élevé, car il répond tout aussi bien aux objectifs que s'assignent les pays en voie de développement.

Si l'action des pouvoirs publics tend à favoriser ou à provoquer l'expansion de l'économie, la cause essentielle de la croissance doit être recherchée dans les progrès de nos connaissances et les améliorations qu'ils permettent d'apporter à la structure de l'appareil productif. Ceux-ci portent d'ailleurs aussi bien sur la formation des cadres et des exécutants que sur les outillages. A cet égard, les techniques d'avant-garde, comme l'électronique et tout ce qui se rattache à la rapidité de transmission des informations, sont assurément des facteurs dont l'importance ne cesse de s'affirmer.

Parmi les instruments de l'expansion, nous retiendrons ici l'élaboration des programmes qui ont vu le jour dans la plupart des pays, soit dès la fin de la seconde guerre mondiale, soit un peu plus tard. Que ces programmes ou ces plans aient eu un caractère impératif ou qu'ils aient simplement fourni l'occasion de procéder à un examen d'ensemble des données fondamentales de l'économie, ils ont eu pour objet d'établir des prévisions permettant d'atteindre certains objectifs liés à la croissance et compatibles avec les moyens susceptibles d'être mis en œuvre. Répondant à certaines conceptions théoriques, ces programmes ont néanmoins fait état quant à l'essentiel, des données concrètes de l'économie et ont par conséquent reposé sur l'utilisation des statistiques établies par les organismes officiels ou par l'industrie privée. C'est sur ce double caractère des programmes d'expansion que nous nous proposons d'insister plus spécialement.

De façon générale, un programme d'expansion peut concerner une

entreprise particulière, une branche de la production, un secteur d'activité, l'économie d'un pays tout entier ou même celle d'une communauté plus étendue. Dans une perspective de développement, définie par un certain taux de croissance, les responsables de l'entreprise ou du groupement plus ou moins large qui en est le siège doivent prendre toutes mesures en vue d'aménager leurs moyens de production selon des modalités ajustées aux objectifs retenus.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les programmes d'expansion se sont appliqués en fait à des unités fort différentes du point de vue institutionnel ou du niveau de développement. Le présent exposé ne concerne ni les pays dotés d'un régime autoritaire et d'une planification centralisée de type collectiviste, ni les régions en voie de développement.

Les considérations invoquées ci-après doivent donc être entendues comme s'appliquant à des pays dans lesquels prévaut un régime économique de type occidental où les pouvoirs publics interviennent de manière plus ou moins active dans la prise des décisions majeures, mais où subsiste une large part de liberté dans les choix des agents placés aux divers échelons de la hiérarchie. Quelle que soit l'ampleur de son champ d'application, l'élaboration d'un programme et sa mise en œuvre ultérieure impliquent de la part des dirigeants une volonté, non seulement de réaliser cette expansion, mais de prendre certaines initiatives en vue de la favoriser, de l'engager aussi dans certaines voies. Cette attitude définit un climat psychologique en harmonie avec l'accélération du rythme des mutations de nos connaissances et de leurs applications, de l'élévation du niveau d'instruction et de formation professionnelle, de la conformité à certains impératifs dictés par des mobiles d'ordre social, tels que le plein emploi, l'institution d'un salaire minimum ou de toute mesure analogue.

Parmi les problèmes qui se posent en matière de programmes d'expansion, figure au premier chef le choix d'un rythme de croissance approprié au milieu en cause. On fait généralement appel à une loi exponentielle en fonction du temps, mais ce mode de description ne peut s'étendre à de longs intervalles car il implique une extrapolation qui ne va pas de soi pour une évolution à long terme.

En supposant toutefois pour simplifier que l'on retienne une allure exponentielle, la détermination du taux d'accroissement peut résulter, soit du recours à un modèle, soit d'une décision prise a priori par les autorités responsables. La distinction entre ces deux manières d'appréhender cette importante question fut bien mise en lumière par M. Pierre

MASSE lorsqu'il opposa la «procédure formalisée» à la «procédure discrétionnaire» primitivement adoptée dans la plupart des pays.

Si le problème ainsi posé reste simple dans le cas d'une entreprise envisagée en particulier, il se complique singulièrement lorsqu'il s'agit d'une production complexe, ce qui est courant dans l'industrie lourde, et surtout d'une expansion étendue à l'ensemble des activités. Dans ce dernier cas, il est alors nécessaire non seulement de disposer d'un grand nombre d'éléments chiffrés, mais de les intégrer dans un cadre d'analyse approprié.

En d'autres termes, un programme d'expansion étendu à l'ensemble des activités d'un pays fait appel :

- d'une part, aux éléments d'une comptabilité nationale ayant précisément pour objet d'apprécier les ordres de grandeur des données caractéristiques de l'économie globale et leurs mutuels rapports;
- d'autre part, à une théorie de l'équilibre général et, sur le plan opérationnel, à un modèle aux mailles plus ou moins serrées suivant le degré d'agrégation des données.

\* \* \*

Pour se rendre compte de la suite des études et opérations à poursuivre en vue d'établir un programme de plus ou moins longue durée, on peut s'arrêter en premier lieu à une entreprise publique ou privée suffisamment importante pour qu'elle soit en mesure d'accorder à ces problèmes tout le soin qu'ils méritent. A titre d'exemple, nous pouvons, en ce qui touche la France, nous référer soit à un grand service public nationalisé tel que l'Électricité de France, soit à une industrie de transformation comme la construction automobile ou la production d'aluminium.

La production d'énergie électrique est le siège d'une croissance que l'on peut caractériser par un doublement tous les dix ans. C'est là un rythme constaté dans nombre de pays; on ne saurait s'y référer pour de très longues périodes, car il est probable qu'un certain essoufflement se manifestera un jour ou l'autre. Nous savons qu'en pareil cas, un développement logistique, impliquant une atténuation du taux d'accroissement doit être substitué à une simple loi exponentielle.

Les prévisions portant sur les progrès de la consommation et par conséquent sur ceux de la production à réaliser dans l'avenir, peuvent d'ailleurs ne pas se borner à la seule considération d'une variable temporelle qui n'a pas à proprement parler de vertu explicative. En France, a été notamment utilisée une formule de prévision qui fait intervenir le

produit de deux termes, dont l'un est une fonction exponentielle du temps, et l'autre une puissance fractionnaire d'un indice de la production industrielle.

Si l'on choisissait un exemple emprunté à l'industrie privée, l'établissement de prévisions ne se distinguerait pas foncièrement de la procédure exposée brièvement ci-dessus. Cependant, les perspectives de recettes devraient alors tenir compte de la situation du marché intérieur ou extérieur des produits en cause, alors qu'un service public donne généralement lieu à l'établissement d'un monopole et dispose par conséquent d'une large autonomie en matière de tarification.

Du point de vue technique, la réalisation des programmes pose un problème relativement au choix des investissements à réaliser. En matière de production électrique, pour fixer les idées, il est fait appel concurrentement aux centrales thermiques, à l'énergie hydraulique, aux centrales nucléaires et même exceptionnellement à des usines marémotrices. Les décisions à prendre en l'espèce sont liées à des prévisions sur le mouvement des prix commandant au premier chef les frais d'établissement des usines, le coût des outillages, les prix des produits énergétiques et naturellement aussi les mutations techniques.

Pour une économie envisagée dans son ensemble, la détermination du rythme de croissance soulève de réelles difficultés sur lesquelles il convient d'appeler l'attention. Ces difficultés sont dues au fait que les taux d'expansion ne sont pas les mêmes d'une industrie, d'une activité ou d'une branche à l'autre. A cet égard, l'observation permet d'établir certaines différences liées à la nature des opérations : matières premières, industries de transformation, transports, produits de consommation courante, biens durables, services, etc. ... Or, si pour chaque constituant, on recourt à l'emploi d'une exponentielle du temps, l'agrégat formé à partir de ces constituants ne saurait être lui-même décrit par une semblable exponentielle que dans des cas très particuliers.

De là résulte l'obligation de définir le rythme de croissance au moyen d'un agrégat ou si l'on préfère d'un indice appropriée, par exemple celui de la production industrielle. En pratique, pour la description des mouvements généraux de l'économie, l'agrégat auquel on recourt à peu près sans exception, n'est autre que le revenu ou le produit national qui fait l'objet d'estimations régulières et dont il est d'ailleurs possible de trouver trace au siècle dernier dans les écrits de Cournot.

Lorsqu'on entend ne pas s'en tenir à une simple description de la croissance et que l'on s'efforce d'en déceler l'origine, on s'accorde à reconnaître l'existence de trois facteurs principaux : la démographie, le

progrès technique, les investissements. Voici comment se présente l'action de ces facteurs :

— Nul ne saurait contester les rapports étroits qui lient l'économie à la démographie; ces rapports ont d'ailleurs été mis en lumière de longue date, ne serait-ce que par les célèbres propositions de MALTHUS. D'une part, en effet, la population active apparaît comme le moteur du processus élémentaire de toute activité productrice; d'autre part, le bien-être des membres d'une société se caractérise fréquemment au moyen de la consommation par tête ou par unité familiale.

Dans les études contemporaines, c'est toujours à une confrontation entre les mouvements du produit national et ceux de la population que l'on procède pour apprécier l'évolution du bien-être matériel des habitants du pays ou du groupement considéré.

— Les progrès de nos connaissances jouent également un rôle capital dans la genèse de la croissance par l'action qu'ils exercent sur les techniques de production et, dans une large mesure aussi, sur la formation professionnelle comme sur l'instruction générale des travailleurs de toutes catégories.

— L'innovation technique et l'accélération du rythme des mutations qu'elle engendre, exige d'incessants rajustements des installations et font par conséquent appel à une politique délibérée d'investissement.

\* \* \*

Bien que les oscillations considérées dans l'analyse de la conjoncture, ne soient nullement négligeables du fait même de leurs conséquences sociales, c'est avant tout l'évolution à moyen ou à long terme qu'il importe d'envisager pour l'établissement d'un programme d'expansion. Fréquemment, on s'en tient à des périodes quinquennales pour lesquelles peuvent être définies des projections relativement sûres; elles impliquent toutefois la définition d'une esquisse à plus long terme en vue de tenir compte de la durée d'amortissement des investissements lourds, qui intéressent principalement le secteur public : voies de communication, énergie, produits intermédiaire, etc. ...

Nous avons déjà exposé les procédures employées pour déterminer le taux de l'expansion; nous ajouterons que, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ce taux s'est révélé notablement plus élevé que dans le passé. Si cette allure s'est maintenue au cours de périodes assez longues, on peut s'attendre à les voir s'atténuer dans l'avenir par suite de

l'extension des services et des investissements d'intérêt collectif, dont l'incidence sur le niveau de vie reste faible et se prête d'ailleurs mal aisément à une estimation précise.

De toute manière, la détermination du taux de croissance à retenir pour la mise en œuvre d'un programme constitue un des choix les plus délicats d'un travail de ce genre. Pour l'entreprendre à bon escient, il est nécessaire d'analyser de près l'action des facteurs qui engendrent la croissance et de s'arrêter à un objectif compatible avec les ressources dont peut disposer la collectivité en cause. Conformément à nos remarques antérieures, la référence à un support théorique, pour la solution d'un tel problème, apparaît donc indispensable.

Sur ce point, il importe d'accorder toute notre attention au rôle primordial du concept d'équilibre général, présenté à la fin du siècle dernier par Léon WALRAS et prolongé ultérieurement par Vilfredo PARETO. Le mérite essentiel de cette présentation fut d'établir une étroite solidarité entre les diverses grandeurs de l'économie et de dégager ainsi le degré de liberté du système envisagé dans son ensemble. C'est là un résultat que les bâtisseurs, de programmes ne sauraient négliger; il permet en particulier de se faire une opinion sur la compatibilité des objectifs que l'on s'assigne.

A cette première conception intemporelle s'est depuis lors ajoutée ou même substituée une conception dynamique, destinée à tenir compte d'une certaine inertie caractérisée par le temps qui s'écoule entre la prise d'importantes décisions et la réalisation des mesures qu'elles provoquent. La première tentative de ce genre est due à von NEUMANN et remonte à 1935. Sans insister sur la nature peu réaliste des hypothèses retenues par cet auteur, il est juste de reconnaître que sa présentation fut à l'origine de nombreux modèles qui ont vu le jour dès avant la seconde guerre mondiale et se sont multipliés par la suite.

Nous ajouterons que diverses circonstances ont également agi en faveur des présentations de caractère dynamique. En voici quelques unes qui comptent parmi les plus importantes :

— Par ses conséquences d'ordre social et même politique, par ses incidences monétaires aussi, la grande crise de 1929-1933 a exercé une action stimulante sur le plan de la recherche des causes et des remèdes. Cette recherche impliquait nécessairement une analyse en profondeur de l'évolution des systèmes économiques au cours de périodes plus ou moins étendues.

— Après la seconde guerre mondiale, ce sont les progrès de la connaissance, les mutations techniques et les problèmes ainsi posés aux

responsables de la gestion des entreprises publiques ou privées qui ont mis en relief l'action des facteurs de production et fait ressortir en particulier l'importance des productivités respectives de la main-d'œuvre et des investissements.

— L'expansion du secteur public dans nombre de pays, l'intervention de l'État dans les branches d'activité comportant de lourds investissements, ont également contribué de façon appréciable à l'emploi de plus en plus fréquent des modèles propres à identifier les variables en jeu, à découvrir leurs mutuelles dépendances et à prendre les mesures permettant d'ajuster les moyens aux objectifs retenus.

Selon les pays et les caractéristiques de leur développement économique, tel facteur ou tel autre a été considéré comme exerçant une action prépondérante. C'est donc, tantôt à la rareté de la main-d'œuvre, tantôt à celle des capitaux nécessaires aux investissements, tantôt à l'insuffisance de la formation professionnelle, que les auteurs de modèles ont recouru pour les élaborer.

L'action exercée par ces facteurs se transmet aux grandeurs caractéristiques du développement selon des schémas figurés par des équations différentielles ou aux différences finies relativement au temps. Leurs solutions offrent aussi la possibilité de se faire une opinion sur l'allure et sur le rythme de l'expansion.

Afin d'illustrer ces réflexions de portée générale, nous rappellerons brièvement les particularités essentielles du modèle statique de TINBERGEN et du modèle dynamique de HICKS.

Sévèrement éprouvés par la seconde guerre mondiale, les Pays-Bas se sont résolument orientés vers une politique d'austérité qui eut pour but de rétablir, de moderniser et de modifier profondément la structure de leur appareil productif. Pour ce faire, ils ont mis en œuvre des programmes fondés sur l'utilisation d'un modèle statique dû au célèbre économiste J. TINBERGEN, premier directeur du Bureau central du Plan néerlandais, créé à cet effet peu après la cessation des hostilités.

Ce modèle ne comprend qu'un nombre réduit de variables constituées d'agrégats tels que le revenu national, la consommation, l'investissement, le prélèvement fiscal, le niveau des prix, celui des salaires, l'importation, l'exportation, ces deux derniers éléments jouant un rôle primordial dans un pays où le commerce international tient une place véritablement essentielle. Ces variables sont de deux natures différentes, pour ce qui regarde leur maniement :

- variables objectifs compatibles entre elles;
- variables de décision, dont les responsables de l'économie gar-

dent la maîtrise et qui sont déterminées en vue d'atteindre les objectifs ci-dessus définis.

Conçu par un éminent théoricien, le modèle dynamique de Hicks établit des relations entre les valeurs prises par les variables en jeu à des époques différentes. Dans ce modèle en effet :

— l'investissement d'une année déterminée est proportionnel à la différence entre le revenu de l'année précédente et celui de l'antépénultième;

— la consommation d'une année déterminée dépend elle aussi des revenus afférents aux deux années précédentes.

\* \* \*

L'expérience acquise en matière de programmes d'expansion a permis de faire prévaloir quelques règles destinées à obtenir le maximum d'efficacité dans leur utilisation. Suivant les ressources et le niveau de développement du secteur ou du pays intéressé, méthodes et procédures varient sensiblement. Avant d'examiner les problèmes relatifs à l'économie globale d'une nation, nous nous arrêterons au cas plus simple d'une entreprise considérée isolément.

Qu'il s'agisse d'économie nationale ou d'économie d'entreprise, le premier point sur lequel il convient de prendre parti concerne la détermination de la période à laquelle s'applique le programme. Pour une branche ou une entreprise particulière, il se peut que le rythme de renouvellement des installations ou de l'outillage impose le choix d'une période assez brève, moins de dix ans, peut-être cinq ans seulement, pour fixer les idées. On se trouve alors en présence d'un horizon du même ordre de grandeur que celui de l'alternance des mouvements imputables aux variations de la conjoncture. Cependant, même dans ce cas, les responsables ne sauraient se désintéresser des perspectives à envisager au delà de cet horizon restreint.

Pour un ouvrage public ou une industrie lourde, il convient le plus souvent de choisir délibérément des programmes à long terme par suite de l'existence d'installations fixes appelées à être utilisées pendant plusieurs décennies. Nous avons déjà noté que, dans ce cas, les décisions d'investissement requièrent une particulière vigilance et comportent toujours des risques non négligeables.

Lorsqu'on embrasse l'économie d'un pays dans son ensemble, à l'effet d'établir un programme de plus ou moins longue durée, il convient d'examiner à part les exploitations relevant du secteur public dont la maîtrise est entre les mains des autorités politiques. Nous savons l'ex-

tension prise par ce secteur depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Du point de vue qui nous intéresse ici, notons immédiatement que nous sommes alors en présence de services publics tels que les transports ou les productions énergétiques, utilisant des infrastructures extrêmement coûteuses à établir, à renouveler ou à moderniser.

Pour ces entreprises publiques, les décisions d'investissement sont d'ailleurs toujours tributaires des perspectives concernant leur exploitation et, en particulier, des principes admis en matière de tarification et d'établissement des péages. Par suite de l'assimilation d'un péage à un impôt indirect, les problèmes à résoudre en l'espèce ne sauraient être disjoints de la politique financière du pays intéressé. Tel est en résumé le cadre dans lequel s'inscrivent les programmes d'expansion du secteur public.

Observons cependant que tout agent économique opérant pour son propre compte ou pour celui d'une collectivité publique, doit se pénétrer de la solidarité qui existe entre les entreprises des diverses branches d'activité. Cette solidarité s'exprime par ce qu'il est convenu d'appeler «environnement» et se manifeste sur deux plans :

— sur le plan technique par l'existence de relations intersectorielles susceptibles d'être caractérisées par une matrice de LEONTIEF qui établit des rapports quantitatifs simples d'une branche à l'autre et permet d'apprécier les effets des changements survenus dans l'une d'elles sur les autres;

— sur le plan psychologique, par le sentiment que la décision d'un agent repose en grande partie sur les hypothèses qu'il est conduit à formuler quant à l'incidence de ses propres décisions sur celles de ses adversaires.

C'est à la «théorie des jeux» que nous devons d'avoir pris nettement conscience de cet aspect moderne des circonstances qui orientent les décisions des responsables de l'économie. Ce nouvel état d'esprit rompt délibérément avec le passé qui reposait à peu près uniquement sur l'introspection.

De ce qui précède résulte l'importance des informations que doit recueillir le responsable d'une entreprise avant de se décider; le rôle primordial que joue actuellement l'informatique dans la gestion des entreprises, confirme pleinement l'intérêt qui s'attache à bien connaître les données fondamentales de l'environnement. A ce sujet, les pouvoirs publics se doivent de tout mettre en œuvre pour favoriser la transmission et l'impartialité des informations. On peut soutenir qu'il s'agit là d'une tâche essentielle, même dans un pays où les programmes d'ex-

pansion ne constituent pas les instruments d'une politique autoritaire, et se présentent comme le fruit d'un examen concerté entre les représentants des diverses branches d'activité.

Pour en revenir à l'élaboration d'un programme, il importe tout d'abord de définir les objectifs que l'on s'assigne, compte tenu des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre et des contraintes auxquelles sont assujettis ces moyens. A cet égard, la théorie économique a grandement contribué, par ses progrès relativement récents, à préciser la nature du but qu'il convenait de se fixer. Nous faisons en particulier allusion au concept de croissance optimale, qui a déjà fait l'objet de travaux importants comme ceux de M. MALINVAUD en France.

Sans qu'il soit question d'aller jusqu'aux détails, mentionnons simplement que, dans le cadre d'un horizon déterminé, la croissance optimale, définie à partir d'un capital initial et d'une certaine force de travail, s'obtient en rendant maximum la valeur actualisée de la consommation. Un tel objectif constitue un critère de choix qui permet d'ajuster le rythme de l'expansion au taux d'épargne de la collectivité.

A titre d'exemple, voici comment se présente la ligne de conduite adoptée en France : de façon générale, on s'est efforcé de réaliser le taux d'expansion maximum sans compromettre les équilibres fondamentaux relatifs aux paiements extérieurs, à la stabilité des prix et au maintien du plein emploi. Cela revient en somme à se définir un objectif de consommation et à en déduire les productions nécessaires sur la base d'hypothèses concernant l'investissement et le commerce extérieur.

On peut dire en bref que les plans français ont toujours marqué le souci de n'avoir qu'une faible probabilité de courir les risques de sous-emploi, de chute d'objectif de consommation et de déséquilibre des paiements extérieurs.

\* \* \*

Toute élaboration d'un programme implique, en première étape, l'établissement d'une esquisse destinée à faire ressortir les exigences fondamentales auxquelles doivent satisfaire les données essentielles de l'économie. Semblables contraintes se résument de la manière suivante : la production, accrue des importations, doit être au moins égale à la consommation, augmentée de la formation de capital et des exportations.

La mise en œuvre de cette règle simple, qui ne vaut d'ailleurs qu'en moyenne, requiert une minutieuse analyse des éléments qu'elle

fait intervenir. Cette analyse se traduit par des prévisions ou «projections» relatives à l'année terminale du programme.

Si nous laissons de côté les constituants du commerce extérieur, qui tiennent une place extrêmement variable dans l'activité des divers pays et qui, de toute manière, présentent de réelles difficultés d'estimation, nous devons tout d'abord considérer les perspectives de consommation.

Les perspectives de ce genre exigent naturellement la référence aux données démographiques : effectif de la population, répartition par âge, sexe, condition sociale, localisation géographique, évolution, prévisions relatives au mouvement général de la population et à l'intensité des courants migratoires. À part ces derniers éléments, la démographie dispose actuellement de statistiques suffisamment sûres pour que les prévisions en l'espèce ne comportent pas d'erreurs excessives.

L'autre instrument d'analyse est constitué par la structure des budgets de famille; celle-ci est convenablement révélée par les statistiques de consommation et par les enquêtes auxquelles procèdent les organismes officiels ou privés. Partant de ces données, les prévisions en résultent par le recours à l'économétrie de la consommation aujourd'hui parvenue à un degré de maturité suffisant pour être utilisée avec fruit.

Pour fixer les idées, l'application des élasticités de prix et de revenus, lesquelles sont connues avec une précision acceptable, permet d'obtenir les valeurs des consommations courantes, compte tenu des changements éprouvés par les prix et les revenus au cours de l'application du programme. Ainsi en est-il des services qui occupent une place de plus en plus importante dans les sociétés évoluées. Quant aux biens durables, les prévisions qui les concernent offrent beaucoup moins de garantie par suite du caractère occasionnel des achats de ce genre.

L'esquisse à laquelle nous avons fait allusion plus haut doit naturellement s'étendre à l'examen des facultés de production qui commandent elles-mêmes les investissements à réaliser pendant la durée du programme. Relativement à ces objectifs de production, deux points sont à signaler :

— les moyens de production nécessaires à la fourniture des biens et services constituant les demandes finales des utilisateurs, cellules familiales, administrations, entreprises publiques et privées;

— la production des biens intermédiaires qui entrent dans les processus de production des diverses branches d'activité.

Les objectifs de production étant ainsi définis de façon plus ou

moins précise, les investissements correspondants peuvent être déterminés, tout au moins en première approximation, par l'emploi des coefficients marginaux de capital afférents aux diverses branches de production. A défaut d'une connaissance même approximative de tels coefficients, on peut recourir à des moyens de fortune qui déterminent certains ordres de grandeur, par exemple le rapport entre investissement et chiffre d'affaire.

Ces considérations portent sur ce qu'il est convenu d'appeler «équilibre physique». Les composantes de cet équilibre constituent des objectifs; il s'agit alors de définir les conditions auxquelles doivent satisfaire les mécanismes de circulation des revenus et de financement pour que soit formé le volume d'épargne nécessaire aux investissements.

L'examen de ces mécanismes repose sur l'analyse du comportement des cellules familiales, des entreprises et des administrations à l'égard de l'épargne exigée par les besoins d'investissement. Nul n'ignore les difficultés d'une semblable analyse et il faut bien avouer qu'en pratique, ce genre de sollicitations s'avère particulièrement difficile à saisir. Ces difficultés se trouvent aujourd'hui plus grandes qu'autrefois du fait de l'instabilité monétaire.

Sans revenir sur ce que nous avons déjà indiqué en matière de consommation familiale pour les biens d'usage courant et pour les biens durables, notons ici que les entreprises recourent selon les circonstances et les conditions qui leur sont propres, tantôt à l'autofinancement, tantôt à l'emprunt. Ce dernier pose le problème de l'endettement des entreprises et celui de l'élévation du loyer de l'argent, particulièrement caractéristique de la présente conjoncture.

Quant aux administrations, elles sont normalement alimentées en ressources financières par le prélèvement fiscal qui s'est accru de manière appréciable dans tous les pays, pour des motifs sur lesquels nous croyons inutile de nous appesantir car ils sont de notoriété publique.

Les éléments essentiels du programme étant ainsi rassemblés, l'examen de leur cohérence conduit l'organisme central à procéder aux retouches et ajustements nécessaires. Il va sans dire que les besoins révélés par l'élaboration des programmes successifs, engendrent des progrès dans l'évaluation des éléments de la Comptabilité nationale.

\* \* \*

En conclusion, nous présenterons quelques remarques destinées à compléter les développements qui précèdent :

— Un programme étalé pour cinq ans exige la considération d'une

perspective plus étendue pour tenir compte des investissements à long terme et des changements apportés à notre style de vie par les progrès techniques ainsi que par la tendance à l'urbanisation qui se manifeste dans les régions parvenues à un niveau élevé de bien-être.

— Pour ces mêmes régions, on doit prévoir un abaissement du rythme d'expansion des demandes relatives aux produits de première nécessité, alors qu'il convient d'envisager en contre-partie un accroissement notable des demandes relatives aux produits moins nécessaires et aux services, notamment aux besoins d'ordre collectif.

— Il faut également compter sur l'importance accrue des problèmes de répartition des surcroits de revenu, ainsi que sur celle des problèmes relatifs à la gestion des finances et des services publics.